

# SUITE !

MédiaChartres soutien le monde médical

SOUTIEN AUX SOIGNANTS



-Suite-, MédiaChartres retourne à la page 8 et suivantes, du magazine de la ville de Chartres « Votre Ville » #232

CHARTRES  
VOTRE VILLE  
#232 JUILLET/AOÛT 2023 | chartres.fr



Ce qui semble être le **stade** final du « **Colisée** » (**salle** à tout faire), qui aura engloutie quelques millions d'euros, n'a pas encore livré un budget prévisionnel comportant le détail de: la durée (en années) de l'amortissement, du coup réel du fonctionnement annuel, du montant global du chiffre des risques. Monsieur **Franck M.** comptable en chef (en autres fonctions) de **Chartres et Chartres Métropole**, aurait-il un problème avec ces épineux sujets (?)

Comme à son habitude, le maire à décidé (à **Son unanimité**), d'en confier l'exploitation et la gestion, à **Ses satellites SPL/SEMs: C'Chartres événements et C'Chartresspectacles** (introuvables dans la jungle des **C'...**) ?

<https://www.bing.com/images/search?q=logo%20C%27Chartres%20%C3>

[%A9v%C3%A9nements&form=IQFRML&first=1](#)

<https://www.chartres-metropole.fr/gouvernance-territoriale>

et qui « dirige » ces arrières boutiques ?



<https://www.societe.com/societe/spl-chartres-metropole-evenements-341526812.html>



<https://www.hatvp.fr/%20fiche-nominative%20/?declarant=dorange-karine>





Des annexes, qui selon nos sources, dépendent des « **Office du tourisme** », où **MédiaChartres** vient de terminer une **longue enquête**.

Dans la série des annonces « **réjouissez vous** » du maire, il faut noter également les nombreux et faramineux chantiers en cours où en projet. Le Colisée (**salle à tout faire**), le parc des expositions, le Plateau Nord (la Madeleine), l'ex clinique Bon secours, le Pôle gare et la construction d'un programme immobilier à destination de bureaux, d'activités, de commerces, d'un hôtel de 99 chambres et de logements, en lieu et place de l'ex parcotrain Effia, la Butte des Charbonniers (parkings en sous-sol), l'ex école Guéry (Place Châtelet), l'immense chantier Blv Clemenceau, l'ex maison d'arrêt, le Clos Noël Ballay, le Parvis de la Cathédrale, l'ancien collège Jean Moulin, le jardin de l'évêché, la ligne du BHNS, l'ex chambre des métiers, Saint-Martin-au Val, Beaulieu, l'ex banque de France, Rechèvre, rue de Sourd (divers), l'aménagement (transformation) du boulevard de la Courtille et de la Porte Morard, etc . . . **Il serait trop long d'énumérer l'interminable liste des chantiers.**



Les « **réguliers prestataires de services** », ont de très bonnes raisons de se réjouir, **Chartres est** la nouvelle corne d'abondance du **BTP**, de plus, la circulation va « **certainement** » s'arranger aux abords des chantiers, dans les futurs mois et années (...)



Avec, moins de toupies de béton et autres camions traversant la ville ?



MédiaChartres

Toutefois, une question légitime demeure dans les esprits, en pleine récession économique mondiale

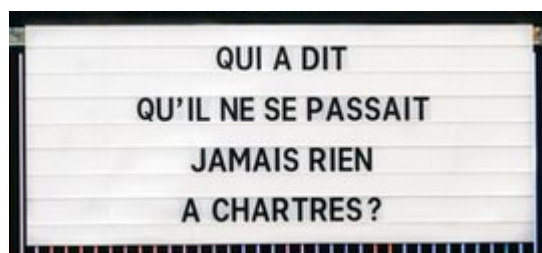
« **qui finance et d'où viennent les fonds** » ?



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tracfin

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES



D'innombrables sujets pour [MédiaChartres](#).

Alice Cellier

---

## SPORT ...



[MédiaChartres](#) soutien le monde médical

Il a semblé important à [MédiaChartres](#), en pleine saison des

« **mercatos** » , de faire un point sur le sport à **Chartres**, mais plus précisément sur les Clubs et les différentes sources de financement (s)

En **2016**, le **Conseil départemental** décide de réduire de **50%** le montant des subventions allouées au sport, au profit d'autres légitimes priorités.

**Le droit de savoir est ouvert à tous: <https://madada.fr/>**



Récemment, la mairie a entérinée une rallonge de **250 000 €** à Son club de foot, club qui cannibalise annuellement le plus gros des budgets et qui peine pourtant à se trouver (résultats) avec une récente rétrogradation en **régional 1** prononcé par la Direction nationale du contrôle de gestion (**DNCG**). Le budget du **C'Chartres Football** est de **2,7 M€**.

« **Ce qui interroge les contribuables chartrains, c'est le fait que la subvention accordée au club suit la trajectoire inverse des résultats sportifs de ce dernier.** » ? Ladislas Vergne (Conseillé municipal)

<https://www.chartresecologie.fr/blog/2022/12/21/les-subventions-aux-associations-allouees-par-la-ville-de-chartres-pour-2023-1/>

[https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/actualites/conseil-municipal-de-chartres-la-subvention-de-250-000-accordee-au-c-chartres-football-fait-debat\\_14331148/](https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/actualites/conseil-municipal-de-chartres-la-subvention-de-250-000-accordee-au-c-chartres-football-fait-debat_14331148/)

Le sports est indispensable et indissociable de la vie en communauté, il est l'une des meilleures thérapies pour la prévention des maladies cardiovasculaires, il lutte contre la sédentarité, il contribue à la sociabilisation et maintient en forme, etc. **Les bienfaits du sport ne sont plus à démontrer.**

Le **Baron Pierre de Coubertin**, en a fait la quête de sa vie sous la 3eme République, et nous lui devons (en autre) les

jeux Olympiques, (versions actuelles).

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre\\_de\\_Coubertin](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_de_Coubertin)



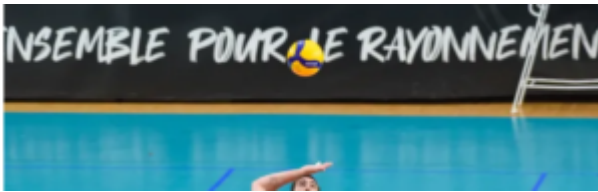
Nous sommes tous d'accord avec cela, **MAIS** ... si les bénéfices du sport sont indiscutables, les modes de financements des Clubs le sont un (tantinet) d'avantage. Une « **petite Ville** » comme **Chartres** avait-elle besoin de se doter d'une piscine Olympique (?), de courir sans cesse après les places de leaders en tout (premiers sinon rien !). Des sportifs qui ne cherchent plus la performance où à se dépasser, mais à répondre à des objectifs fixés par la mairie, qui attend un (son) « **retour sur investissements** » , où sinon (...)

La mairie/Agglo, a déjà étendue et verrouillé sa » **marque C'** » sur l'ensemble des clubs, une façon de rappeler aux distraits, qui commande !



Plus personne ne peut ignorer, que le seul »**but** » est de faire rayonner au maximum les couleurs de la Ville et surtout, de

convaincre le monde entier que le management et les systèmes imposés par le maire (**himself**), **sont les meilleurs (what else ?) !**



Toutes les ambitions de Monsieur « **number one** », coûtent de plus-en-plus chères aux contribuables et endette la ville au delà du raisonnable, il la pousse irrémédiablement vers le goufre du surendettement

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Surendettement>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi\\_relative\\_%C3%A0\\_la\\_pr%C3%A9vention\\_et\\_au\\_r%C3%A8glement\\_des\\_difficult%C3%A9s\\_li%C3%A9es\\_au\\_surendettement](https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_relative_%C3%A0_la_pr%C3%A9vention_et_au_r%C3%A8glement_des_difficult%C3%A9s_li%C3%A9es_au_surendettement)

À l'inverse du citoyen, les collectivités ne sont pas « tenus » de respecter un taux d'endettement (33% pour les particuliers), mais peuvent à loisirs les endéttter (?), les comptes annuels ne font **jamais** figurer, le chifffrement financier des risques et les éventuelles pyramides de **PONZY**.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Syst%C3%A8me\\_de\\_Ponzi](https://fr.wikipedia.org/wiki/Syst%C3%A8me_de_Ponzi)

Les chantiers en cours où en projets, sont de nature à accélérer le phénomène et faire craindre le pire, même si la mairie se targue haut et fort, du contraire.

<https://www.chartres.fr/grands-projets/>

<https://www.economie.gouv.fr/cedef/chiffres-cles-budgets-collektivites-locales>

Bilan fin **2021**, l'évolution des mauvais chiffres est exponentielle depuis cette année, les dépenses et emprunts sont toujours en progressions.

<https://www.decomptes-publics.fr/villes/28085-28000-chartres>

**MédiaChartres** va très prochainement revenir en détail, sur l'ensemble des subventions de la mairie, les « **modes d'attributions** », les « **montants** » et la « **priorisation** » des demandes (à la sauce **C'Chartres**) et les éventuels ... « **conflits d'intérêt** » .

À quand une annexe de la mairie, pour gérer ce petit monde (sportif), façon nouvelle **SPL/SEM** (une de plus), intitulée « **C' le coach** » ?



Sylvie Muller



[https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/loiret/orleans/la-metropole-d-orleans-peut-elle-encore-soutenir-ses-clubs-de-sport-de-haut-niveau-2812297.html#at\\_medium=5&at\\_campaign\\_group=1&at\\_campaign=france3regions&at\\_offre=4&at\\_variant=Centre-Val\\_de\\_Loire&at\\_send\\_date=20230715&at\\_recipient\\_id=](https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/loiret/orleans/la-metropole-d-orleans-peut-elle-encore-soutenir-ses-clubs-de-sport-de-haut-niveau-2812297.html#at_medium=5&at_campaign_group=1&at_campaign=france3regions&at_offre=4&at_variant=Centre-Val_de_Loire&at_send_date=20230715&at_recipient_id=)

---

# ESBROUFE .



MédiaChartres soutien le monde médical

# CHARTRES VOTRE VILLE

#232 JUILLET/AOÛT 2023 | chartres.fr



**MédiaChartres** a feuilleté le dernier magazine de la Ville #232 et fait une synthèse des éléments de langage du maire, dans son éditorial (pages 6 à 9) « **Chartres avance** », mais dans quel sens ?



Dans un long **-auto-interview-** (de 4 pages), l'actuel locataire de la Mairie, va surtout essayer de justifier « **Ses choix** » (traduisez, vos investissements « **impôts** »), avant de partir en vacances.



Cela commence par, faire revenir et habiter (si possible) les résidents au dessus des commerces du centre Ville (1er étage).

Colonisés dans les **années 80/90**, pour agrandir les surfaces de ventes ou créer des réserves ! **Étonnant**, car il n'y a pas si longtemps, des propositions écrites (dans ce sens) n'ont pas retenues les « **faveurs** » du maire.

Alors, qui souhaite s'attribuer les idées des autres et bénéficier des mérites ?



Dans l'opération « **Coeur de Ville** », il faut rappeler que Chartres est la seule Ville de France, à ne pas avoir soucrie pour faire partie de cette opération nationale, et avoir « **quand-même** » et d'office, bénéficié des **grosse dotations** de l'État, **5 M€** sur 5 ans (**mystère ... ou peut-être pas**) ?



<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/action-coeur-de-ville-42>

Selon les sources **MédiaChartres**, les principaux récipiendaires des réfécions de facades, ont été des dossiers « **scrupuleusement choisis** », et pas seulement en fonction de l'urgence des travaux (...)





Dans le rapport des préconisations déposé en Mairie par les rédacteurs, figurait **aussi** le deuxième sujet abordé par l'Élu, « **la circulation des poids lourds en Ville** » et les incessants balais de véhicules de livraisons, qui sont en partie (seulement) responsables de la dégradation de la chaussée et des trottoirs.

### Exemple:



MédiaChartres

**Rappel:** <https://mediachartres.fr/2023/04/23/flash-back/>

Les suggestions faites à l'époque n'étaient pas viables, bizarrement, elles le sont pourtant aujourd'hui pour le maire

(?)

**MédiaChartres**, va détailler et commenter la suite (croustillante), dans un prochain article.



Joël Drouin

---

# GRAVE !



**MédiaChartres** soutien le monde médical

**MédiaChartres** aborde un sujet délicat. Les réformes nécessaires du « système » judiciaire Français (entre autre).

**Exemple:** l'incompréhension de « certains verdicts », surtout dans des dossiers concernant des enfants.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2274>



Selon plusieurs sources, dans de récents verdicts au **TGI** (tribunal de grande instance) de **Chartres**, il serait » possible » ?, que dans certains dossiers, des témoignages et

des preuves (enregistrements) n'auraient pas été pris en compte (...), au grand dam des défenseurs !

## De quoi parle-t-on ?

<https://www.protegerlenfant.fr/2023/05/01/agresseurs-sap/>



Des associations luttent quotidiennement, contre le fléau des agressions sexuelles et toutes formes de violences faites aux enfants, l'État Français y consacre des millions d'euros chaque années. Les prédateurs sont-ils protégés (?) que se cache derrière certaines affaires (?) Des interrogations qui méritent des réponses !

<https://www.vie-publique.fr/en-bref/282152-incestes-paternels-le-difficile-parcours-des-meres>

<https://www.unicef.fr/convention-droits-enfants/protection/acces-justice/>

<https://www.protegerlenfant.fr/>

<https://www.vie-publique.fr/loi/278639-proposition-de-loi-santiago-violences-sexuelles-sur-mineurs-et-inceste>

## A savoir:



De récentes réunions à l'échelle nationale sur ce sujet sensible, entre: associations, médias, avocats et magistrats,

ont permis la réalisation de documents et l'interpellation écrite des plus hautes instances de l'État, qui doivent à présent décider de la suite à donner à cette **urgence**.

[https://www.ciivise.fr/wp-content/uploads/2023/06/Avis-Le-co-ut-du-deni\\_VFpdf-1.pdf](https://www.ciivise.fr/wp-content/uploads/2023/06/Avis-Le-co-ut-du-deni_VFpdf-1.pdf)

**Derniers en date:**



<https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/seine-maritime/agressions-sexuelles-au-college-de-saint-valery-en-caux-le-surveillant-mis-en-examen-et-place-en-detention-provisoire-2809556.html>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/cher/bourges/l-abbe-spinoza-ancien-directeur-de-l-ecole-hors-contrat-l-angelus-a-nouveau-dans-le-viseur-de-la-justice-2787654.html>

**Des films relatent désormais, l'horreur de ce terrible fléau mondial:**

annonce Bande  
(extrait):  
[https://www.youtube.com/watch?v=RzPS5UETTlo&ab\\_channel=Nap3teteLauree](https://www.youtube.com/watch?v=RzPS5UETTlo&ab_channel=Nap3teteLauree)

explications sur le film: Les



<https://www.bing.com/videos/search?q=bande+annonce+film++Sound+of+Freedom&qpv=bande+annonce+film++Sound+of+Freedom&view=detail&mid=FB5FDAC06E8BC16A9686FB5FDAC06E8BC16A9686&FORM=VDRVSR&ru=%2Fvideos%2Fsearch%3Fq%3Dbande%2Bannonce%2Bfilm>

et aussi:

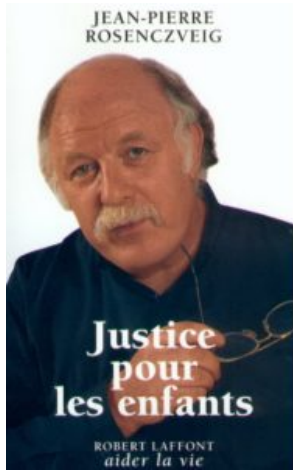


[https://fr.wikipedia.org/wiki/Spotlight\\_\(film\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Spotlight_(film))

(bande annonce du film)

<https://www.youtube.com/watch?v=i7VHsCoXayY>

Des ouvrages ont également été édités: (notre sélection) de plaidoyers :



Des faits récents, qui vont donner (espérons-le) au législateur, les moyens de renforcer un « **système judiciaire** », qui a montré (et continue) de montrer ses limites ?



[MédiaChartres](#)

# SCANDALE . . .



**MédiaChartres** soutien le monde médical

**MédiaChartres** se tourne vers les abandons de la Ville, qui sont pourtant . . . des **obligations légales** !

Les travaux de modifications de la résidence des sœurs, **Place St Brice** à Chartres, en « **résidence intergénérationnelle** » (?) ont laissé des traces.

Au delà des questions (sans réponse), des discrètes négociations sur la transaction officielle, et les à-côtés (...), la place porte les stigmates de plusieurs mois de travaux, et d'asservissement en camp de basse, de stockage et fabrication, pour la société chargée de réaliser le projet.

**MédiaChartres** reviendra sur les Noms des diverses sociétés, sur ce chantier (et sur d'autres).

La Ville (maire et élus-es) a définitivement tourné la page, d'un épisode comme les autres. Question « **d'habitude** » en témoignages de remerciements.

L'actuel **Directeur de cabinet du maire**, était pourtant affirmatif dans ses propos, concernant « **l'obligation de remise en état des lieux** », à la fin de chaque chantier, si des dégradations étaient constatées (?) Pour lui, il est clair et incontestable que « **ce n'est pas aux contribuables de payer**

la facture » c'est pourtant bien ce qui va se passer Place St Brice, comme ailleurs.



Sauf, si une association de riverains dépose plainte, dans l'intérêt général, pour les faits énoncés ci-dessus.

**Article 1382, créé par Loi 1804-02-09 promulguée le 19 février 1804**

<https://www.lagazettedescommunes.com/521966/entretien-de-voirie-quele-est-la-responsabilite-de-la-commune/>

<https://www.environnement-magazine.fr/pollutions/article/2013/05/01/24072/responsabilite-fait-des-dommages-causes-lors-realisation-travaux-voirie>



MédiaChartres







Pour **MédiaChartres**, ceci est une « **affaire** » potentiellement de nature, à attirer l'attention de la justice.



Martine Leroy

---

## WHY ?



**MédiaChartres** soutien le monde médical

**Questions:** « pourquoi » et « à qui profite le crime » ?  
interrogations pour **MédiaChartres**.



Graves accusations, contre le référent de l'association **Anticor** en **Eure-et-Loir**, depuis plus de 10 ans, par un pigiste (?) (**Paul G.**) du quotidien le **Parisien** (?) (officiant aussi) pour la **radio Intensité**, suite à la communication par le **directeur de cabinet du maire de Chartres** (F. D. L) d'une transcription écrite d'un « **enregistrement obscure** » **réalisée avec le concours de l'IA ?**, prétendument entre ce dernier et le référent (à l'époque) d'**Anticor**, faisant allusion, à une

éventuelle tentative de... chantage :

<https://www.facebook.com/reel/1523193334995049>



**NB/ Une radio et un journal, sont appelés à accepter des contrats publicitaires et des subventions d'une collectivité [...]**



**INTERVIEW**

**Rencontre avec le mis en cause :** les explications, les documents et les enregistrements (preuves) auxquels nous avons eu accès et que nous avons vérifié, font sans ambiguïté, penchée la balance de la vérité en faveur de l'ex-référent, ce dernier ayant été « lâché » d'abord, par Mail et ensuite par lettre LR/AR, par le bureau National d'**Anticor**.

En toute logique, alors que l'association **Anticor** vient de déposer une nouvelle demande d'agrément, auprès des services de l'État (premier Ministre), il devenait de facto, impossible

de soutenir le référent local (**depuis 10 ans**), sans compromettre (avec une ombre au tableau) les chances d'obtenir un nouvel agrément. Un « **sacrifice utile** » pour l'association **Anticor**, au détriment des propres valeurs qu'elle revendique, mais la fin justifie toujours les moyens !

La fin  
justifie  
les moyens

**Anticor**, viens de perdre son agrément, qui lui donnait la possibilité de poursuivre en justice les auteurs de malversations en politique, en sport et autres et aussi, de pouvoir se constituer partie civile dans certains dossiers. Coup dur, pour la « **chasse aux délinquants en col blanc** ». Une « erreur d'interprétation du droit et de rédaction » lors du précédent renouvellement de l'agrément de l'association par l'ex-premier Ministre (**Jean Castex**) et des plaintes d'**anciens membres du bureau** (...), ont convaincu les Juges du tribunal administratif, de retirer l'agrément à **Anticor**.

<https://www.msn.com/fr-fr/actualite/france/min%C3%A9e-par-les-luttes-intestines-anticor-perd-son-agr%C3%A9ment/ar-AA1cWSsh>

Pour **MédiaChartres**, le doute est désormais « **plus** » que raisonnable, concernant les accusations contre le référent, par le **Directeur de cabinet du maire de Chartres**, et **le maire de Lèves** (qui exercent d'autres fonctions rémunérées) **sous la**



tutelle du maire de Chartres.





Les récents et virulents « **clashes** » entre le **maire de Chartres/Président de l'Agglo**, et l'ex-référent **Anticor**, ont été suivis de dépôts de plaintes réciproques (mais pas par le même cheminement) et, d'autant plus surprenant, que le maire c'est « servi » de tierces personnes, pour assouvir sa vengeance (dépôts de plaintes) et plus incroyable encore... **la**

**justice a suivi ?**



Pour l'ex-référent, se rapprocher du dénouement et de la vérité dans plusieurs « **gros dossiers** » (**Chartres/Agglo**), et **les révélations** qu'il s'apprêtait à faire sur la place Publique, justifie les « **habituelles agitations** » qui sont symptomatiques et révélateurs d'angoisses et de craintes, par les personnes (directement où indirectement) impliqués (es).

Il affirme, malgré tout, resté déterminé à ce que les « **affaires et les dossiers** » suivent le chemin de la justice, avec ou sans **Anticor** !

**Info plus** : (source) « **Ariel Word** » – **Anticor**, une **présidente** qui serait très proche du site d'information **Blast**, qui était épinglée il

Il y a seulement trois jours par le média **Arrêt sur Image**. Dans [un article intitulé « BLAST, OÙ L'ON SOUFFRE DE L'INFO »](#), la journaliste **Alizée Vincent** dénonce un « *management brutal* » dans ce **néo-média** lancé il y a bientôt trois ans. Deux anciens membres d'**Anticor** se sont retourné contre l'association : **Claude Bigel** (ancien vérificateur des comptes de l'association, exclu en septembre 2020) et **Yves Sassiout**. Ils reprochent entre autres à la **présidente** sa proximité avec **Blast**, mais aussi l'idéologie partisane « *jugé trop à gauche* » de certains adhérents, selon **Télérama**, et « *les dons généreux d'Hervé Vinciguerra, un milliardaire un temps proche d'Arnaud Montebourg* », toujours selon **Télérama**, donnant une **comptabilité problématique** et allant à l'encontre de ses obligations d'objectivité –

et aussi :  
<https://headtopics.com/fr/minee-par-les-luttes-intestines-anticor-perd-son-agrement-40541709>

**Les intervenants ont été gracieusement récompensés, sous diverses formes : subventions/promotions/nouvelles attributions/, etc.**



Le référent **Anticor** a été condamné, en première instance, au **TGI de Chartres** ([réputé notoirement, proche du maire](#)), se plaçant ainsi, dans l'inconfortable situation de « **Juge et partie** », le dossier est désormais en appel.

Un scénario façon film, « *Les tontons flingueurs* » que **MédiaChartres** va suivre avec attention.



Clara Hirsch

---

# PRIVILÈGES/INJUSTICES/PROFITS !



**MédiaChartres** soutien le monde médical



**MédiaChartres**, a déjà évoqué les « largesses » et le « laxisme » des représentants de l'ordre public (**police, élus ...**), à l'égard de certaines sociétés ou artisans, ayant des liens **-très-**étroits avec les intérêts (financiers) directs, de la Ville de

Chartres ou de son Agglomération.



**Situations ubuesques et totalement illégales, mais couvertes par le profit et le secret ... avant tout !**

Le droit et la justice, laissent place aux billets verts, et sont écrasés par des considérations économiques, qui profitent toujours aux mêmes, petit groupe de « **notables** » qui s'enrichissent au détriment de toutes considérations morale, ils font la pluie ou le beau temps, et se sentent au dessus des lois par « **l'achat** » de nombreuses complicités, prêtent à intervenir (même en justice, si besoin) pour défendre, et que triomphe **l'arrivisme**.



Pour illustrer le sujet, **MédiaChartres** à choisit une situation qui dure **depuis des années**, au grand dam des résidents.

Utilisation quotidienne et illégale de la rue du « **Chêne Doré** » en parking, rue entièrement dévolue aux véhicules du « **maître d'œuvre** » de la restauration d'une maison d'habitation rue St Pierre, tombée dans l'escarcelle du Maire, après des années de pressions et de harcèlements (relation directe avec la loi « **ORI**« ). Une autorisation d'occupation de l'espace public à bien été affichée un temps, mais cette dernière est expirée depuis ... **2020 !**

<https://outil2amenagement.cerema.fr/l-operation-de-restauration-immobiliere-ori-r801.html>

Les ouvriers du chantier, vont jusqu'à « **demander** » régulièrement (avec autorité) aux riverains de circuler, pour occuper la rue toute la journée !

Un incessant défilé de véhicules, estampillés au couleurs de la société, et qui ont (certainement ?) un « **blanc-seing** », made in Mairie, (puissant répulsif anti-Police).

À raison de **8/10** infractions par jour, depuis **3** ans minimum et au cours actuel du prix du PV, cela fait combien exactement ?





- Stationner alors qu'un panneau ou un marquage au sol

l'interdit, ne pas payer en cas de stationnement payant ou rester au delà de la durée payant coûte **11 euros**. L'amende est une AF pour contravention de 1ère classe (**art R 417-6 du CR**)

Ce chantier n'est qu'une petite partie visible de l'iceberg, la société est en charge de nombreux autres (sous couvert de la **loi ORI**) et possède une sorte **d'exclusivité** en ce domaine, avec ... la **Mairie** ?

### Quelques exemples (entre autres):



« Ma petite entreprise, ne connaît pas la crise » !

<https://www.dailymotion.com/video/x5hm096>

» Pour les uns, comme pour les autres «



MédiaChartres



Joël Drouin

---

**SOLDES !**



**MédiaChartres** soutien le monde médical

« Déjà » pour certains, « enfin » pour d'autres (...) L'heure des soldes d'été 2023 à bientôt sonnée, **MédiaChartres** vous rappelle quelques conseils rudimentaires.

## INFOS –



D'après une directive Européenne,

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32019L2161>

qui date de **Mai 2022**. Désormais, lorsque des commerçants pratiquent une réduction sur le prix d'un produit, ils doivent afficher le prix le plus bas pratiqué au cours des **30 jours précédant cette offre**.

*Avant, les soldes, c'était un événement dans l'année, avec les soldes d'hiver, puis les soldes d'été, c'était vraiment le moment où on pouvait faire les meilleures affaires. Maintenant, ce n'est plus le cas, c'est largement concurrencé*

par beaucoup d'autres promotions.

**Francis Palombi**, Président de la Confédération des commerçants de France.

**Il faut réformer les soldes** aujourd'hui ça ne veut plus rien dire, un système qui n'est plus vraiment adapté, ne serait-ce parce que « **c'est l'État qui décide arbitrairement des dates** » auxquelles se tiennent les deux opérations de promotions, deux fois dans l'année. Or ces dates conviennent-elles aux **consommateurs** ? Aux commerçants ? « **Les dates actuelles ne conviennent à personne** », tranche le président de la Confédération du commerce indépendant. Il compte d'ailleurs bien porter des propositions d'évolution auprès de l'État, via le Conseil national du commerce, créé en mai dernier.



**Francis Palombi**

Réglementation, pour aller plus loin :

[https://www.economie.gouv.fr/entreprises/commerçants-reglementation-soldes?xtor=ES-29-\[BIE\\_366\\_20230622\]-20230622-\[https://www.economie.gouv.fr/entreprises/commerçants-reglementation-soldes\]#](https://www.economie.gouv.fr/entreprises/commerçants-reglementation-soldes?xtor=ES-29-[BIE_366_20230622]-20230622-[https://www.economie.gouv.fr/entreprises/commerçants-reglementation-soldes]#)

Pour répondre positivement à la récession et à l'inflation, les soldes sont peut être, une réponse ?

**Les bonnes et les très bonnes affaires, se font généralement sans précipitation, avec une grande vigilance et un budget déterminé à l'avance.**



Vous pouvez à présent, « **affronter** » les soldes.

**MédiaChartres**

# ODEURS . . .



## MédiaChartres soutien le monde médical

Cela devrait pourtant sentir bon, (...) **MédiaChartres** dans le sillon de la réunion semaine dernière à **Chartres**, entre la **Cosmétique Valley** et des élus (es), profite de l'occasion pour faire le point, sur le projet d'implantation de la nouvelle vitrine « **Cosmétique Valley** », en lieu et place de l'ex collègue Jean Moulin place (Parvis) de la Cathédrale.



D'après les sources de [MédiaChartres](#), le projet serait compromis pour de multiples raisons, mais principalement à cause du coût: **12 millions €** (?)

La **Mairie** ne laisse rien échapper, il se murmure dans les couloirs, qu'une solution de rechange est déjà à l'étude. Il serait ainsi question de transférer **l'Office du tourisme**, actuellement place de la Poissonnerie dans les murs de la maison du Saumon.



Et la **Cosmétique Valley**, garderait-elle alors sa place sur le Parvis de la Cathédrale (ex locaux de la **CCI**) ?



?

Le « **mercato** » immobilier local, n'a assurément pas fini de surprendre les résidents (es).

La **Mairie** réserve (encore) quelques « **belles** » surprises (bonnes où mauvaises) ?

**MédiaChartres**, reviendra prochainement sur « **l'Office du tourisme** », au terme d'une longue enquête ... à rebondissements !



Alice Cellier

---

# SE LOGER . . .



**MédiaChartres** soutien le monde médical

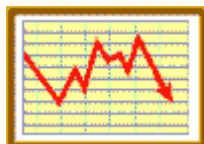
Pour beaucoup, se loger dans le 28 (comme ailleurs), devient de plus en plus difficile, voir quasiment impossible ?

Et pourtant, ce ne sont pas les chantiers qui manquent, un paradoxe que **MédiaChartres** à essayer de comprendre.





Une tendance générale qui est le reflet de l'augmentation du coût des matières premières, de la hausse des taux d'intérêts et de la complexité du montage des dossiers de prêts (taux d'endettement, garanties, revenus, etc) surtout, pour les « **primo-accédants** » ., la tâche relève du parcours du combattant pour très peu de résultats.



Une « **dépression** » dans le **BTP**, que le gouvernement tente d'endiguer (...)

<https://www.leparisien.fr/immobilier/logement-chute-des-permis-de-construire-la-crise-du-neuf-se-prolonge-28-04-2023-GT3RWOM3KZADZKT5IKTUPWKCSI.php>

[https://www.moneyvox.fr/credit/actualites/92730/il-faut-gagner-800-euros-de-plus-par-mois-la-nouvelle-hausse-des-taux-immobiliers-se-paie-cash?utm\\_source=moneyvox&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=lettre-essentiel-377](https://www.moneyvox.fr/credit/actualites/92730/il-faut-gagner-800-euros-de-plus-par-mois-la-nouvelle-hausse-des-taux-immobiliers-se-paie-cash?utm_source=moneyvox&utm_medium=email&utm_campaign=lettre-essentiel-377)

[https://www.moneyvox.fr/credit/actualites/93097/credit-immobilier-combien-pouvez-vous-encore-emprunter-aujourd'hui-en-fonction-de-votre-salaire?utm\\_source=moneyvox&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=lettre-essentiel-383](https://www.moneyvox.fr/credit/actualites/93097/credit-immobilier-combien-pouvez-vous-encore-emprunter-aujourd'hui-en-fonction-de-votre-salaire?utm_source=moneyvox&utm_medium=email&utm_campaign=lettre-essentiel-383)



Les logements en locations et sociaux, sont également impactés. Les nouvelles normes et dispositions concernant les biens à la locations et visant les propriétaires, ne facilitent pas la résolution de l'équation.

<https://www.demanderjustice.com/article-1719-du-code-civil-obligation-propietaire-bailleur>

<https://www.pap.fr/bailleur/diagnostics-immobiliers/dpe-quelle>

## [s-obligations-pour-la-location/a23503](#)



Depuis le **1er janvier 2023**, seule une partie des logements classés **G**, considérés comme des passoires thermiques, ne peuvent plus être mis en location : il s'agit des biens dont la **consommation d'énergie est supérieure à 450 kWh/m<sup>2</sup>/an**. Pour les autres, le calendrier se déroulera comme suit :

- les logements classés **G** seront interdits à la location en **2025** ;
- les logements classés **F** seront interdits à la location en **2028** ;
- les logements classés **E** seront interdits à la location en **2034**;

Des mesures, qui ne vont pas aider les demandeurs, même si elles s'avèrent nécessaires contre les « **marchands de sommeil** » !

La crise du logement en France, les possibles « **solutions** » ?

<https://www.vie-publique.fr/en-bref/289746-crise-du-logement-les-principaux-axes-du-plan-gouvernemental>

**Mais, pour mémoire, durant les dernières et Très bonnes années, nul n'a jamais entendu un promoteur, se plaindre !**





**MédiaChartres**, trouve une certaine « **ironie** » au contexte actuel, comme un goût de revers de médaille.

**Serge Maloude**